Commission scolaire
Eastern Townships
School Board

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2024 2025



Préparé par le Service des communications

819 868-3100 etsb.qc.ca 340, Saint-Jean-Bosco, Magog QC J1X 1K9

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et de la directrice générale 3

Notre contexte 5

CSET : Le Centre scolaire communautaire (CSC) 6

Les quatre (4) piliers fondamentaux 7

Aperçu de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) 8

Conseil des commissaires 9

Faits saillants du conseil des commissaires 10

Comité d'examen de la conduite professionnelle 14

Rapport sur l'intimidation et la violence 15

Rapport sur notre main-d'œuvre et nos contrats de services 17

États financiers 17

Le plan d'engagement vers la réussite 18

ORIENTATIONS DE LA CSET

1. Aborder la vulnérabilité des enfants d'âge préscolaire 20
2. Valoriser les transitions et les parcours alternatifs 21
3. Bilinguisme - Favoriser un enrichissement académique et culturel 22
4. Maintenir et renforcer l'attention portée à la santé physique et mentale (bien-être) des élèves et du personnel 23

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DÉTERMINÉS PAR LE MINISTÈRE

1 - Améliorer le taux de réussite des garçons 25

2- Améliorer le taux de réussite des élèves ayant des troubles d'apprentissage 26

3 - Améliorer les performances aux examens de LANGUE de la 6e année 28

4 - Améliorer les performances aux éxamens de MATHÉMATIQUES de la 6e année 28

5 - Créer de nouveaux projets pédagogiques spéciaux 28

Reconnaissances et événements 29

Contactez-nous 31

MESSAGE
du président et de la directrice générale





MICHAEL MURRAY | **KANDY MACKEY**

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée à la fois par le renouveau et la résilience. Elle nous a rappelé — parfois dans des circonstances exigeantes — pourquoi l'éducation publique est si essentielle pour nos élèves, nos familles et la communauté anglophone que nous sommes fiers de servir.

GOUVERNANCE ET PARTENARIATS COMMUNAUTAIRES

À l'automne 2024, les élections scolaires ont apporté à la fois continuité et renouveau au sein du Conseil des commissaires. Les commissaires réélus ont assuré une précieuse continuité grâce à leur expérience et à leur mémoire institutionnelle, tandis que les nouveaux membres ont contribué par des perspectives novatrices et un nouvel élan. Ensemble, le Conseil a réaffirmé son engagement envers une gouvernance locale forte, la transparence et la défense de l'éducation en langue anglaise au Québec.

Cette année a également été marquée par le renouvellement de notre partenariat avec la Commission scolaire New Frontiers, permettant la poursuite du Programme d'élèves internationaux (PEI). Cinquante-trois élèves ont été accueillis par quarante-six familles hôtes, enrichissant la vie scolaire et favorisant la compréhension interculturelle. Malgré les retombées positives évidentes pour nos élèves et nos communautés scolaires, les élèves internationaux ont fait face à des délais regrettables et injustifiés dans l'obtention de leurs visas.

UNE ANNÉE DYNAMIQUE DANS L'ENSEMBLE DE NOS SECTEURS

Le secteur de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP) a connu une année particulièrement active. Les équipes ont poursuivi leur participation à des événements et organismes locaux, notamment le festival des *Townshippers,* afin de faire connaître les services offerts aux apprenants adultes.

Des initiatives novatrices ont mis en valeur l'impact du secteur. Le projet Offensive Construction a démontré comment l'éducation peut soutenir l'industrie locale tout en bénéficiant à la communauté, en qualifiant des travailleurs et en donnant une seconde vie à des cabanons construits à la main pour les cours d'école. Le second Défi des recrues a permis à des employés, nouveaux et actuels de la CSET de découvrir les métiers spécialisés, dans un esprit d'apprentissage, de collaboration et de plaisir partagé. Les élèves et le personnel ont également participé à l'organisation et à la tenue de plusieurs Olympiades, dont les Olympiades régionales de Compétences Québec, les Olympiades du meilleur élève en boucherie de détail et les Olympiades québécoises des métiers et des technologies. Nous sommes extrêmement fiers des élèves participants et du personnel qui les a soutenus. Cette excellence a été reconnue lorsque le Campus Brome-Missisquoi a reçu le Prix d'excellence en éducation de l'ACSAQ dans la catégorie Formation générale des adultes et formation professionnelle pour son projet novateur de commis d'épicerie.

Dans le secteur jeunesse, le taux de diplomation et de qualification a légèrement augmenté pour atteindre 75,6 %. Les filles continuent d'afficher des résultats supérieurs, tandis que les garçons montrent également une amélioration. Ces résultats reflètent un engagement soutenu envers l'intervention précoce, l'enseignement des mathématiques et l'engagement des élèves à l'échelle du réseau. La voix des élèves a été délibérément mise de l'avant dans les écoles, grâce à la multiplication des conseils étudiants, des comités de leadership et des assemblées dirigées par les élèves, leur offrant davantage de pouvoir d'agir et de choix. Cette année a également marqué la création du tout premier Comité consultatif central des élèves du primaire (CCCEP), offrant aux élèves du primaire un espace structuré pour partager leurs idées et apprendre les uns des autres. Le Comité consultatif central secondaire-adultes a poursuivi son travail essentiel afin de maintenir les perspectives étudiantes au cœur de nos réflexions collectives.

DES ÉCOLES ET DES CENTRES AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

Tout au long de l'année, nos écoles et nos centres ont été animés par des activités significatives — cérémonies du jour du Souvenir, course Terry Fox, foires scientifiques, projets de jardinage, célébrations des cultures autochtones, programmes de plein air et de ski — favorisant la persévérance et le bien-être.

Le perfectionnement professionnel a mis l'accent sur la pensée critique, la résilience et les mathématiques conceptuelles, renforçant l'engagement des élèves. Les enseignants-ressources ont bénéficié d'une formation professionnelle particulièrement appréciée, favorisant le réseautage, l'acquisition de contenus pertinents et la mise en œuvre d'interventions concrètes pour soutenir la réussite scolaire.

Notre Plan d'engagement vers la réussite a continué de guider l'organisation, en ciblant l'augmentation du nombre d'élèves qualifiés et certifiés grâce à la formation du personnel et à des interventions ciblées.

COMPOSER AVEC LA COMPLEXITÉ TOUT EN DEMEURANT CENTRÉS SUR L'ESSENTIEL

L'année a également été marquée par plusieurs défis : changements législatifs, orientations ministérielles fluctuantes, pénurie de personnel et compressions budgétaires soudaines.

Une situation particulièrement préoccupante est survenue tôt dans l'année au sein du programme de francisation. Des modifications rétroactives à la formule de financement, annoncées seulement après l'embauche de personnel additionnel, ont entraîné l'interruption abrupte d'un programme pourtant très prometteur. Plus de 275 apprenants adultes, désireux d'acquérir des compétences en français essentielles à leur intégration au marché du travail, ont ainsi vu leur parcours éducatif interrompu. Cette décision a eu des répercussions importantes tant pour les apprenants que pour le personnel engagé dans le programme. Une reprise prudente est prévue pour l'an prochain.

À compter de décembre 2024, la CSET a également dû composer avec une pression budgétaire accrue et une grande incertitude. Des compressions de plusieurs centaines de milliers de dollars en cours d'année ont entraîné des réductions dans les services d'enrichissement et de soutien aux élèves, particulièrement les plus vulnérables. En juin, des compressions additionnelles totalisant plus de 6 millions de dollars ont été annoncées, bien après la conclusion des contrats de personnel pour l'année suivante. Ces annonces tardives ont engendré un climat de turbulence et de détresse soutenue. Les changements fréquents et les messages contradictoires ont maintenu l'incertitude jusqu'à la fin de l'année. Malgré tout, le personnel et les équipes de direction sont demeurés concentrés sur le soutien aux élèves et le maintien de la stabilité.

Le réseau des commissions scolaires anglophones a poursuivi ses démarches juridiques afin de protéger la gouvernance démocratique. En février 2025, la Cour d'appel du Québec a confirmé une décision antérieure reconnaissant le droit des commissions scolaires anglophones de gérer et de contrôler l'éducation. Le Conseil des commissaires a également entrepris une démarche de développement en gouvernance afin d'améliorer la clarté, la communication et l'efficacité, avec une mise en œuvre prévue à l'automne 2025.

BÂTIR SUR NOS RÉUSSITES

Dans l'ensemble, l'année 2024-2025 a été exigeante, mais profondément porteuse de sens. Malgré les changements et les défis, la CSET est demeurée fidèle à sa mission : soutenir la réussite éducative et assurer la vitalité de la communauté anglophone.

Nous avançons avec réalisme, confiance et espoir, reconnaissants envers le dévouement de notre personnel, l'engagement de nos communautés et la résilience de nos élèves. Ensemble, nous continuons de bâtir une CSET où chaque apprenant est reconnu, soutenu et outillé pour s'épanouir.

ALLER DE L'AVANT. ENSEMBLE





NOTRE CONTEXTE

La Commission scolaire Eastern Townships, dans sa forme actuelle, a été créée en 1998 à la suite de la fusion de la Commission scolaire de Bedford (situé à Cowansville) et de la Commission scolaire Eastern Townships (situé à Lennoxville). Elle couvre une vaste région géographique située dans le sud-est de la province de Québec. Son territoire englobe huit (8) municipalités régionales de comté (MRC), et inclut :

20
ÉCOLES PRIMAIRES



3
ÉCOLES SECONDAIRES



2
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE



1
CENTRE D'ÉDUCATION AUX ADULTES
2 Campus



UN ENVIRONMENT BILINGUE

Selon l'emplacement de chaque école, la population varie en fonction de la langue parlée à la maison et du nombre d'élèves, allant de près de 20 élèves dans la plus petite de nos écoles primaires à environ 850 élèves dans notre plus grande école secondaire. La répartition des langues maternelles au sein de nos familles est équitable entre l'anglais et le français, ce qui confirme véritablement le caractère bilingue de la commission scolaire.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU SUCCÈS ÉDUCATIF

Répartition de l'effectif du personnel pour l'année 2024-2025 (en date du 30 juin 2025) :

- 58 cadres
- 78 professionnelles et professionnels
- 597 membres du personnel enseignant
- 552 membres du personnel de soutien
- 65 conductrices et conducteurs d'autobus



CSET
CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CSC)

Nous faisons partie d'un réseau d'écoles communautaires à travers le Québec, servant de principaux « centres » pour l'éducation en langue anglaise et le développement communautaire dans leurs régions locales. Les Centres scolaires communautaires (CSC) favorisent l'apprentissage tout au long de la vie, tout en renforçant les relations entre les écoles, les élèves, les parents et la communauté.

La CSET possède quatre (4) CSC, comprenant dix (10) écoles, soutenues par cinq (5) agents de développement communautaire (ADC). Ils desservent directement les communautés suivantes : Bedford, Bury, Danville, Drummondville, Farnham, Magog, Richmond, Sawyerville et Stanstead. Nos CSC établissent des partenariats visant à améliorer la réussite des élèves et la vitalité communautaire. Ils offrent des services, des programmes et des liens communautaires qui aident à renforcer les relations que nos écoles entretiennent avec leurs communautés et la région.

En 2024-2025, les CLC de la CSET ont élargi leurs champs d'intervention afin d'accorder une attention accrue à la transition entre le primaire et le secondaire, tout en poursuivant leur travail soutenu en littératie précoce, en préparation à l'entrée à la maternelle, en bien-être et en engagement des familles.

Une vaste gamme de projets et d'ateliers est venue appuyer ces priorités, notamment des ateliers de stimulation du langage destinés aux parents et aux enfants de 0 à 4 ans, des expériences d'école en forêt pour les classes de maternelle 4 et 5 ans, des ateliers sur la santé pour les enfants d'âge préscolaire, des activités de transition vers le secondaire, des occasions d'engagement parent-enfant telles que la « cuisine collective », des ateliers sur le temps d'écran destinés aux parents, des projets de correspondance inter-générationnelle (Intergenerational PenPals), des défis de lecture estivale ainsi que des projets de jardins scolaires.







QUATRE (4) PILIERS FONDAMENTAUX DE LA CSET

NOS FONDATIONS

Le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) vise à partager, avec l'ensemble de son personnel, parents et partenaires communautaires, une vision commune de nos efforts et de nos défis afin d'offrir une éducation de la plus haute qualité à nos élèves. Ce plan s'harmonise avec les orientations provinciales et les projets éducatifs de chaque école, centre d'éducation pour adultes et centre de formation professionnelle afin de refléter et de répondre aux réalités de chaque communauté.

1. **Approche développementale centrée sur l'attachement :** basée sur l'importance de la relation élève/adulte et sur la compréhension du développement de l'enfant/adolescent.

2. **Le leadership pédagogique :** reconnaître que la recherche démontre qu'un leadership fort de la part de la direction a un effet positif sur la réussite des élèves.

3. **Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) :** une structure pour l'apprentissage des adultes, où les éducateurs collaborent pour améliorer l'apprentissage des élèves en répondant à quatre questions critiques par le biais d'une enquête collective sur les meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

4. **Engagement de l'élève :** se concentrer sur l'engagement intellectuel et l'intégration technologique efficace comme l'un des moyens.







APERÇU DE LA CSET

MISSION

Offrir à ses communautés un environnement d'apprentissage propice au développement académique et personnel, conduisant à l'obtention de diplômes ou de certifications, ainsi qu'à des opportunités d'épanouissement et de réussite

VISION

Aspirer à devenir une communauté d'apprentissage bilingue et collaborative, engagée à la croissance et au bien-être perpétuels de tous.

VALEURS



CONSEIL DES COMMISSAIRES

SECTEURS



Michael Murray
Président



Joy Humenuik
Vice-présidente



Jonathan Murray
Cowansville



Richard Gagnon
Brome-Sutton



Richard Gosselin
Granby-Waterloo



Shawn Jersey
Magog



Claire Beaubien
Hatley-Stanstead



Helene Turgeon
Sherbrooke



Gordon Barnett
Fleurimont-Lennoxville



Sandra Finlay
Drummondville



Gary Holliday
Richmond



Mary-Ellen Kirby
Compton-Mégantic

COMMISSAIRES-PARENTS



Pamela Gougeon



Sarah Langlois



Eliza McKnight



Jody Murray

FAITS SAILLANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



ÉLECTIONS

Novembre 2024 a marqué un moment crucial pour la gouvernance scolaire locale avec la tenue des élections scolaires générales. Ces élections ont permis d'identifier avec succès tous les dirigeants clés, y compris le Président et les Commissaires pour l'ensemble des onze (11) secteurs, chacun obtenant un mandat significatif de quatre (4) ans. Les résultats ont introduit un mélange de continuité et de nouvelles perspectives au sein du conseil.

Une stabilité notable a été confirmée par le retour de neuf (9) des onze (11) commissaires. Ce taux élevé de réélection des commissaires sortants suggère un vote de confiance dans le leadership et l'orientation établis dans la majorité des secteurs. Cependant, le scrutin a également permis à de nouvelles voix de se joindre à la table, notamment avec l'élection de nouvelles commissaires dans les secteurs de Sherbrooke et de Drummondville. Ces nouvelles représentantes apporteront des perspectives locales et des priorités actualisées aux discussions du conseil.

Parallèlement aux élections des commissaires, la communauté des parents a également participé activement, élisant quatre (4) commissaires parents. Ces personnes ont été élues pour un mandat de deux (2) ans, assurant un apport constant des parents dans les décisions de la commission scolaire. La composition des représentants parents reflète également un équilibre entre l'expérience et la nouveauté : deux (2) commissaires parents sortants ont été réélus, offrant une continuité précieuse, tandis que deux (2) nouveaux commissaires parents ont rejoint le conseil, prêts à injecter de nouvelles idées dans le discours éducatif.

La composition complète des élus au conseil – un Président, onze (11) commissaires et quatre (4) commissaires parents – est désormais prête à façonner l'avenir de l'éducation locale, en conciliant la mémoire institutionnelle et une énergie renouvelée tout au long de leurs mandats respectifs.

FAITS SAILLANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



Le Conseil des commissaires a tenu huit (8) réunions régulières et deux (2) réunions spéciales.

ÉCOLES PRIMAIRES

• Asbestos-Danville-Shipton	• Jointement des briques • Drainage de la cour d'école
• Ayers' Cliff	• Jointement des briques
• Knowlton	• Rénovation du secrétariat et de la salle du personnel
• Lennoxville	• Rénovation de la cafétéria et du gymnase
• Mansonville	• Démarche de reconnaissance à titre d'école alternative
• Parkview	• Remplacement du réseau de distribution d'eau • Drainage et amélioration du terrain de jeux aires de jeux
• Princess Elizabeth	• Électrification des véhicules • Rénovation de la cuisine
• Sherbrooke	• Rénovation du plafond du petit gymnase, des bureaux administratifs et de l'escalier sud
• Sunnyside	• Électrification des véhicules
• Waterloo	• Rénovation du gymnase
• Tous les écoles primaires	• Équipement multimédia pour les écoles • Projet écoénergétique (Ayer's Cliff, Butler, Cookshire, Heroes', Knowlton Academy, Mansonville, North Hatley, Sawyerville, Saint-Francis, Sutton, Waterloo)

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (suite)



ÉCOLES SECONDAIRES

• Alexander Galt	• Réparation du réseau de distribution d'eau • Réparations du stationnement et du réseau de distribution d'eau
• Richmond	• Amélioration des sorties de secours
• L'ens. des écoles sec.	• Équipement multimédia pour les écoles

ÉDUCATION DES ADULTES ET DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

• Centres de formation professionnelle	• Demande d'autorisation pour les programmes Boucherie de détail (5768), Secrétariat – juridique (5873), Secrétariat – médical (5874) et Entretien général d'immeubles (5711) • Acquisition d'équipement pour le programme de soudage et d'assemblage
• Éducation générale des adultes	• Renouvellement de l'accord avec Services Québec; • New Horizons – Réaménagement des classes au sous-sol • Rénovation des bureaux du centre administratif pour la formation générale des adultes

FAITS SAILLANTS
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(suite)



COMMISSION SCOLAIRE

- Entente pour des services éducatifs intégrés avec la Montreal Oral School for the Deaf
- Nomination d'un délégué à l'éthique et à l'intégrité
- Critères d'inscription de la commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2025-2026
- Contrat de services – développement professionnel en mathématiques
- Appels d'offres (soumissions) pour les autobus scolaires 2024-2025
- Contrat d'hébergement infonuagique avec ITI
- Programme d'aide aux employés et services de télémédecine pour le personnel
- Acquisition des licences Microsoft pour l'année 2025-2026
- Convention sur fibre optique
- Confirmation de la structure administrative 2025-2026
- Acquisition de matériel favorisant le développement de la pensée critique en sciences
- Acquisition de matériel favorisant le bien-être des élèves
- Acquisition de matériel de manipulation en mathématiques pour les écoles – 2024-2025
- Projet ECQ – « What's cooking à l'espace cuisine »
- Projet ECQ – Équipement de nettoyage
- Adoption d'un nouveau Code d'éthique

COMITÉ D'EXAMEN DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires doit, par règlement, établir un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires. Ce code énonce les devoirs et obligations des commissaires et peut prescrire des normes qui varient selon les différentes catégories de commissaires ou qui ne s'appliquent qu'à certaines catégories de commissaires. Le code doit, entre autres :

(1) Prévoir des mesures préventives, notamment des règles en matière de divulgation des intérêts;

(2) Identifier les situations de conflits d'intérêts;

(3) Réglementer ou interdire les pratiques relatives à la rémunération;

(4) Préciser les devoirs et obligations des commissaires même après la cessation de leurs fonctions;

(5) Inclure des mécanismes d'exécution, en particulier la désignation des personnes inculpées selon l'application du code et prévoir des sanctions.

Aucun membre du Conseil des commissaires ni employé d'une commission scolaire ne peut être tenu responsable de déterminer si le code a été contrevenu ou d'avoir imposé une pénalité.

La commission scolaire doit assurer l'accès du public au **code** et le publier dans son rapport annuel.

RÈGLEMENT No 3 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

Le rapport annuel indiquera en outre le nombre de cas traités et leur suivi et indiquera les manquements constatés au cours de l'année par les autorités disciplinaires, la détermination de ceux-ci, les sanctions prononcées par les autorités compétentes, ainsi que les noms de tout commissaire démis de ses fonctions par un tribunal au cours de l'année. Cet article ne doit pas être interprété de manière à restreindre la liberté d'expression inhérente à la fonction de commissaire.

Pour l'année scolaire 2023-2024, aucune plainte n'a été déposée devant le **Comité d'examen de la conduite professionnelle.**

RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

En conformité avec les articles 220 et 96.12 de la Loi sur l'instruction publique du Québec

INTRODUCTION

Conformément au projet de loi 56, Loi visant à prévenir et à contrer l'intimidation et la violence à l'école, et à l'Article 220 de la Loi sur l'instruction publique, ce rapport fournit un aperçu de la mise en œuvre des mesures visant à prévenir et à traiter l'intimidation et la violence au sein des écoles sous notre juridiction. Plus précisément, ce document répond à l'obligation énoncée à l'Article 96.12 de rendre compte de la nature des plaintes liées à l'intimidation ou à la violence, ainsi que des actions entreprises en réponse.

ENGAGEMENT ENVERS UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÛR ET SÉCURITAIRE

Conformément à l'Article 210.1 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire s'engage à garantir que chaque école offre un environnement d'apprentissage sûr, sain et sécuritaire pour tous les élèves. Cet environnement permet aux élèves de développer leur plein potentiel, tout en favorisant une culture de respect et d'inclusion, dans le but de prévenir l'intimidation et la violence. En alignement avec cet engagement, chacune de nos écoles a constitué un comité qui examine et met à jour régulièrement leur Plan d'action pour prévenir et traiter les incidents d'intimidation et de violence. Le travail continu des comités scolaires vise à répondre aux exigences tout en reflétant les valeurs fondamentales de sécurité, d'inclusivité et de respect pour tous les élèves.

MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Nos écoles ont adopté des plans de lutte contre la violence et l'intimidation, qui sont conformes au cadre juridique établi par le projet de loi 56 et la Loi concernant le protecteur national des élèves (2022, chapitre 17). Ces plans sont conçus non seulement pour répondre aux incidents d'intimidation et de violence, mais aussi pour prévenir leur survenue.

LES MESURES PRÉVENTIVES COMPRENNENT :

- La promotion des comportements positifs et des compétences en résolution de conflits par le biais de programmes éducatifs.
- L'établissement de codes de conduite clairs et d'attentes comportementales.
- Offrir du soutien et des ressources aux élèves et aux parents touchés par l'intimidation ou la violence.
- Fournir des conseils professionnels et un accompagnement par l'intermédiaire de notre directrice des Services éducatifs complémentaires et de son équipe.



RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (suite)

En conformité avec les articles 220 et 96.12 de la Loi sur l'instruction publique du Québec

PLAINTES ET RAPPORTS

Conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique du Québec, nous rendons compte ici de la nature et de l'étendue des plaintes liées à l'intimidation et à la violence déposées auprès de la directrice générale, ainsi que des mesures prises en réponse. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, deux (2) incidents présumés d'intimidation ou de violence sexuelle ont été signalés à la directrice générale. Ces incidents ont été examinés en détail, et des mesures de suivi appropriées ont été prises, y compris des actions disciplinaires le cas échéant, ainsi que des recommandations pour la prévention future.

PARMI LES DEUX (2) INCIDENTS SIGNALÉS :

- Les **deux (2)** cas, bien qu'ils aient été signalés, n'ont pas donné lieu à une plainte formelle. Cependant, il a été soumis au même processus d'examen approfondi, et des actions appropriées ont été prises pour garantir que la situation soit abordée et que des mesures préventives aient été mises en place.

Aussi, les mesures de suivi comprenaient des séances éducatives supplémentaires et du soutien pour les élèves impliqués, ainsi que des sessions de formation pour le personnel sur la reconnaissance et la gestion des comportements d'intimidation et des actes de violence sexuelle. Des recommandations ont également été formulées pour prévenir la survenue d'incidents similaires à l'avenir. Les autres incidents survenus au cours de l'année ont été traités au niveau de l'école, conformément à leurs plans *ABAV*.

En conclusion, la CSET reste fermement engagée à fournir un environnement sûr, inclusif et soutenant pour tous les élèves. Nous avons pris les mesures nécessaires pour traiter l'intimidation et la violence et continuons de privilégier le bien-être de chaque élève. Le travail continu des comités, la mise en œuvre des plans d'action et le respect des cadres juridiques établis par le projet de loi 56, la Loi sur l'instruction publique et la Loi concernant le protecteur national des élèves garantissent que les incidents d'intimidation et de violence sont traités rapidement et efficacement. Notre engagement à promouvoir un environnement d'apprentissage exempt d'intimidation et de violence est inébranlable, et nous continuerons à surveiller et à améliorer nos processus pour assurer la sécurité et le succès de tous les élèves.

Le rapport annuel, soumis au Protecteur national de l'élève le 30 septembre 2025, indiquait que vingt-sept (27) plaintes avaient été reçues, dont neuf (9) étaient des plaintes formelles et trois (3) ont été jugées fondées. La plupart des cas ont été résolus au niveau des écoles et des centres, reflétant une communication et une résolution de conflits efficaces entre les parents et les administrateurs. Une seule (1) plainte en cours a nécessité l'intervention de la protectrice régionale de l'élève. Les plaintes concernaient différents domaines, sans qu'aucun secteur particulier ne soit identifié. L'engagement à favoriser un environnement d'apprentissage exempt d'intimidation et de violence demeure ferme, et nous continuerons à surveiller et améliorer nos processus afin d'assurer la sécurité et la réussite de tous les élèves.









RAPPORT SUR NOTRE MAIN-D'ŒUVRE ET NOS CONTRATS DE SERVICES

Comme indiqué dans la loi 17 « Loi relative à la gestion et au contrôle des effectifs au sein des ministères, des organismes et réseaux du secteur public et des entreprises publiques… »

L'article 20 al. 1 stipule que :
Un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues au présent chapitre dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Lorsqu'un organisme public s'est vu attribuer un niveau d'effectif en application de la sous-section 2 de la section III, il doit de plus…

1. indiquer si ce niveau a été respecté et, dans la négative, mentionner l'ampleur du dépassement ainsi que les moyens pris pour rectifier la situation.

Les effectifs du personnel pour l'année scolaire 2024-2025 ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente, principalement au sein des postes de personnel de soutien. Cette diminution s'explique en grande partie par la mise en œuvre de la convention collective du personnel de soutien 2023-2028, qui a introduit l'allocation pour les « assistants en classe » afin de renforcer le soutien en classe. En conséquence, l'organisation a augmenté le nombre de postes d'assistants en classe et ajusté plusieurs postes de personnel de soutien afin d'accorder un plus grand nombre d'heures assignées.

Ces ajustements visaient à améliorer l'attractivité des postes de personnel de soutien et à favoriser la rétention des employés. Par conséquent, bien que le nombre total d'employés ait légèrement diminué, le nombre total d'heures travaillées a augmenté au cours de l'année.

	AVRIL 2024 À MARS 2025			
	Heures travaillées	**Heures supplémentaires**	**Total d'heures rémunérées**	**Nombre d'employés pour la période visée**
1 Personnel d'encadrement	98 549,20	0,00	98 549,20	65
2 Personnel professionnel	110 051,05	33,60	110 084,65	77
4 Personnel enseignant	867 963, 73	1 782,71	869 746,44	1 313
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	569 977,84	3 868,77	573 846,61	752
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	217 824,90	723,12	218 548,02	237
Total	1 864 366,72	6 408,20	1 870 774,92	2 444

ÉTATS FINANCIERS



Conformément à la volonté de transparence du gouvernement du Québec pour les entités du secteur public, pour le rapport annuel 2024-2025, les états financiers complets de la Commission scolaire Eastern Townships seront rendus disponibles. Veuillez suivre les liens suivants pour accéder aux déclarations complètes en version française.

ÉTATS FINANCIERS - 30 JUIN 2025

LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Objectif Principal

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE CERTIFICATION DE LA COHORTE SUR UNE PÉRIODE DE **7 ANS** **de** **77.5 %** **à** **82.5 %**

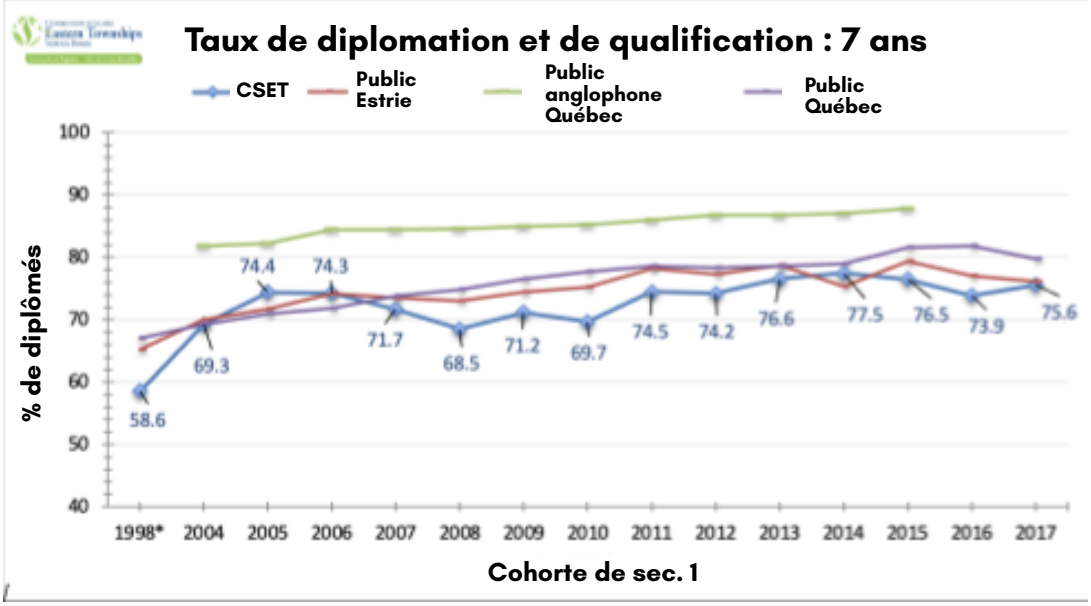
Le Plan d'engagement vers la réussite de la CSET repose sur un objectif principal : augmenter le taux de diplômation et de certification de la cohorte de 7 ans à 82,5 %, soutenu par nos quatre (4) piliers fondamentaux : l'engagement intellectuel étudiant, l'approche développementale basée sur l'attachement, les communautés d'apprentissage professionnelles et le leadership pédagogique. Nous mettons également l'accent sur des priorités telles que l'accompagnement des élèves préscolaires vulnérables, le bilinguisme, la santé et le bien-être, ainsi que la valorisation des transitions et l'accès aux différents parcours. Dans ce cadre, chaque école et centre s'efforce d'atteindre, voire de dépasser cet objectif, grâce à une approche ciblée dans leurs projets éducatifs. Les principes directeurs de ce processus sont l'inclusion, le bien-être et la croissance, avec un accent particulier sur le soutien à l'apprentissage des élèves et des adultes à la CSET.

Les données les plus récentes indiquent que le taux de diplomation et de certification sur 7 ans de la CSET pour la cohorte 2017-2018 est de 75,6 %, ce qui reflète une hausse de 1,7% par rapport à l'an dernier.

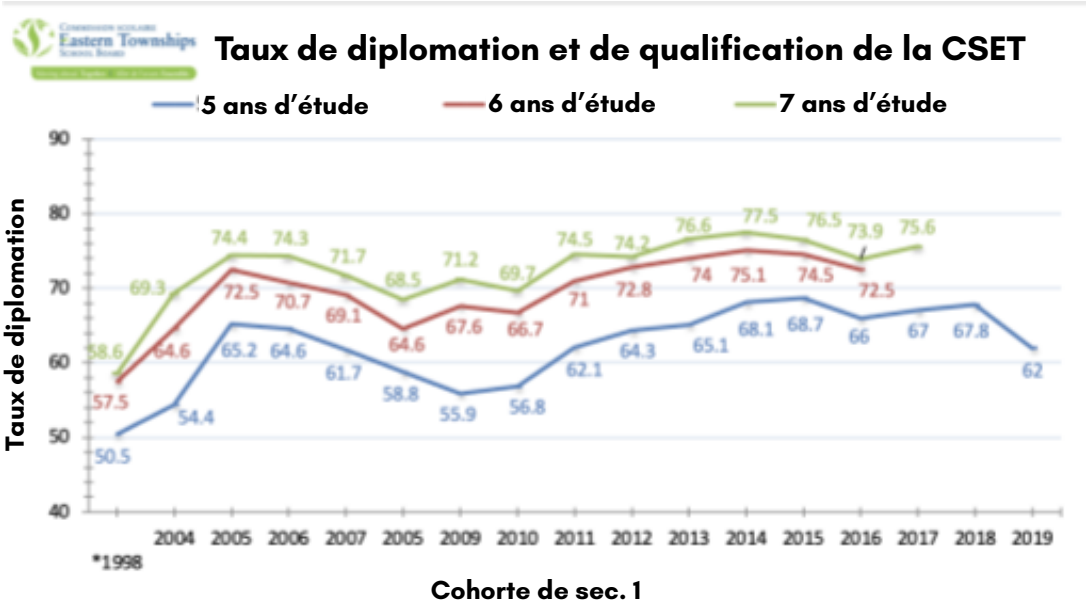
Grâce à des interventions ciblées et à un fort engagement pour renforcer l'engagement des élèves, soutenir des transitions plus fluides et favoriser des parcours diversifiés, nous restons concentrés sur l'amélioration des résultats dans les années à venir.

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE CERTIFICATION DE LA COHORTE DE 7 ANS

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION 7 ANS



CSET TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION



ORIENTATION 1

ABORDER LA VULNÉRABILITÉ PLUS ÉLEVÉE QUE LA MOYENNE DE NOS ÉLÈVES PRÉSCOLAIRES

Le niveau de vulnérabilité, tel qu'évalué par l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDÉM) de 2022, place les enfants préscolaires éligibles à une éducation à la CSET à un niveau de vulnérabilité plus élevé que celui d'autres commissions scolaires et centres de services au Québec, dans les cinq (5) domaines suivants : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et du langage, ainsi que compétences en communication et connaissances générales. À cet égard, 47,5 % des enfants de 5 ans en maternelle sont vulnérables dans au moins un domaine de développement, contre 28,7 % pour l'ensemble de la province.

Pour y répondre, nous avons mis en place et continuons de développer les interventions suivantes :

- **Soutien pédagogique dédié :** un consultant pédagogique spécialisé dans la littératie des premières années et la transition vers la maternelle.
- **Initiative d'intervention précoce :** stratégies d'apprentissage basées sur le jeu et l'évaluation formative pour soutenir le développement des compétences fondamentales.
- **Maternelle 4 ans :** 95 % de nos écoles sur l'ensemble du territoire offrent désormais un programme de maternelle 4 ans.
- **Initiative « Bienvenue à la maternelle » :** cette initiative a été mise en place dans plusieurs écoles pour faciliter la transition des jeunes élèves.
- **Partenariats communautaires :** collaborations avec des organisations telles que *Phelps Helps*, Le Tandem et R3USSIR pour offrir des camps d'alphabétisation et de transition d'été dans les communautés de Stanstead, Cookshire et Farnham/Bedford.
- **Approche école-communauté :** plusieurs écoles adoptent une approche axée sur la communauté pour promouvoir l'alphabétisation auprès des enfants préscolaires et de ceux du Cycle 1 ainsi que de leurs familles.

Exemples :

- **Événements littéraires en plein air pour les familles**
- **Programmes de lecture avec les grands-parents**
- **Programmes *Mother Goose***
- **Séances Lire et faire lire**
- **Visites à la bibliothèque et heures du conte**
- **Défis de lecture estivaux**
- **Pochette de bienvenue pour les élèves de maternelle et prématernelle**



ORIENTATION 2

VALORISER LES TRANSITIONS ET LES PARCOURS ALTERNATIFS

Les élèves vivent plusieurs moments de transition importants tout au long de leur parcours éducatif — depuis leur entrée en maternelle 4 ans, jusqu'au passage au primaire, puis au secondaire, aux études postsecondaires et finalement sur le marché du travail. Au sein de la CSET, ces moments charnières sont enrichis par la diversité des parcours offerts, incluant des options solides en formation professionnelle et en éducation des adultes.

En reconnaissant l'importance de ces périodes de transition et en offrant un soutien proactif et individualisé, la CSET contribue à ce que chaque apprenant puisse aborder avec confiance ses prochaines étapes et suivre un cheminement correspondant à ses forces, ses intérêts et ses objectifs.

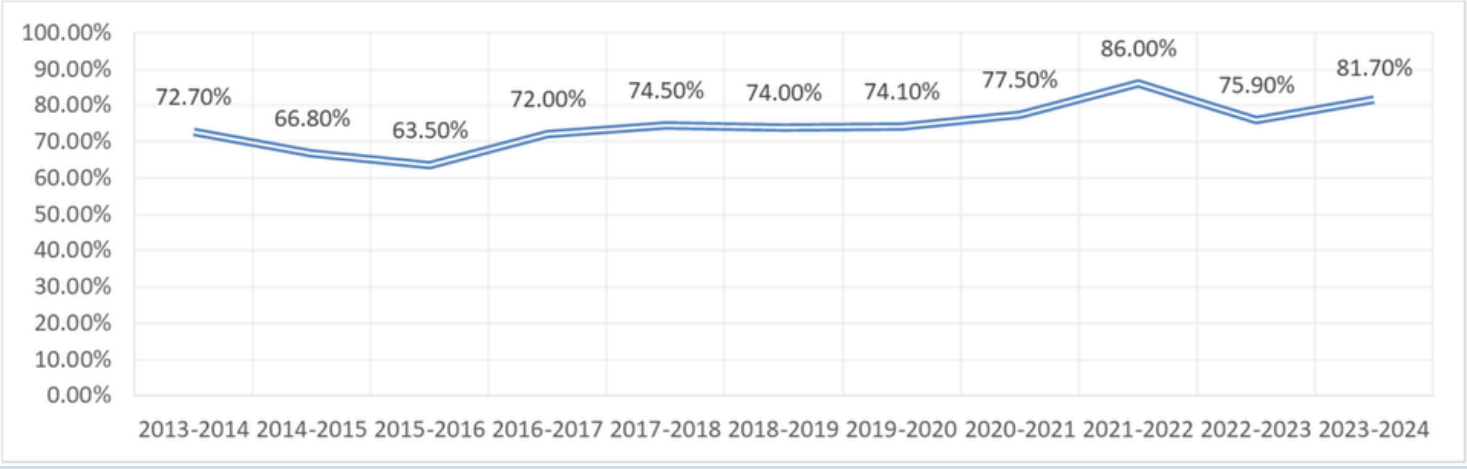
Pour répondre à cette orientation, nous avons mis en œuvre et continuons de développer des interventions telles que :

Défi des Métiers : Les défis Métiers et Maîtres sont deux activités stimulantes offertes à nos élèves de premier secondaire ainsi qu'aux nouveaux membres du personnel, leur permettant de découvrir différents métiers de manière pratique et ludique.





AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE APRÈS TROIS (3) ANS



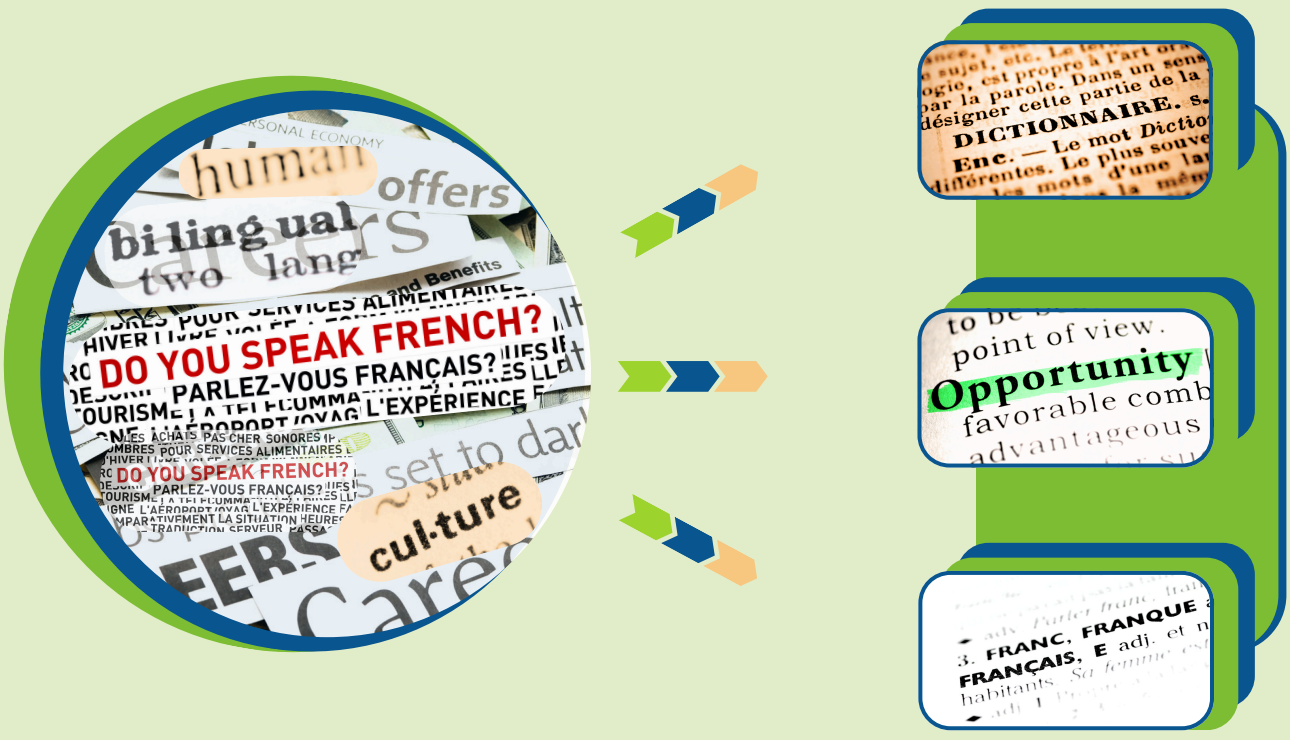
UN ENVIRONNEMENT BILINGUE
TOUT UN AVANTAGE!

ORIENTATION 3

BILINGUISME - FAVORISER L'ENRICHISSEMENT ACADÉMIQUE ET CULTUREL

La CSET maintient une position affirmée sur l'importance du bilinguisme, reconnaissant la valeur et la richesse culturelle qu'apporte la capacité de parler deux langues. Notre objectif est de maximiser les occasions offertes aux élèves pour développer les compétences linguistiques et culturelles qui soutiendront la poursuite de leurs études et leur future insertion professionnelle au Québec. Au sein de l'CSET, l'intégration du bilinguisme dépasse l'enseignement académique, visant à former des apprenants non seulement fonctionnellement bilingues, mais qui ressentent également un sentiment d'appartenance à la diversité culturelle du Québec.

Dans l'ensemble de la commission scolaire, plusieurs initiatives scolaires ont été développées afin de fournir aux élèves des occasions authentiques et significatives d'utiliser leur seconde langue. Ces initiatives visent non seulement à renforcer les compétences linguistiques académiques, mais également à accroître la confiance des élèves dans leur capacité à communiquer efficacement dans des situations réelles. Des activités telles que les échanges culturels, les projets communautaires et les pratiques pédagogiques en classe fondées sur l'approche actionnelle offrent aux élèves de multiples occasions de s'engager dans leur seconde langue dans des contextes pertinents et concrets. Collectivement, ces efforts favorisent le développement d'apprenants bilingues confiants, compétents et pleinement capables de participer à la vie de leurs communautés.



ORIENTATION 4

MAINTENIR ET ACCROÎTRE L'ACCENT SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE (BIEN-ÊTRE) DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

Le bien-être physique et mental demeure une priorité centrale au sein des projets éducatifs des écoles, reflétant un engagement commun à créer des conditions favorisant à la fois la réussite des élèves et le bien-être du personnel. Par le biais de formations professionnelles ciblées, les écoles s'engagent activement dans un dialogue significatif autour du bien-être et du sentiment d'appartenance, renforçant des environnements d'apprentissage inclusifs et soutenants. Ces actions illustrent une approche développementale et contribuent directement à l'un des quatre (4) piliers fondamentaux de notre Plan d'engagement vers la réussite.

Renforcer les partenariats pour aborder les défis liés à la santé mentale dans les écoles

Afin de mieux répondre aux besoins en santé mentale des élèves, les écoles ont renforcé leurs partenariats avec des organismes communautaires et de santé, notamment Santé mentale Estrie et le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Ces collaborations offrent des services ciblés directement en milieu scolaire, tels que les programmes Interventions positives et Aire ouverte, conçus pour soutenir le bien-être des élèves. Dans le cadre de l'initiative Hors-piste, réalisée en collaboration avec le réseau de la santé, les élèves participent à des ateliers en classe visant à les aider à gérer l'anxiété, à développer des stratégies d'adaptation et à acquérir les compétences qu'ils considèrent les plus utiles pour renforcer leur résilience émotionnelle. Pour l'avenir, des services de télésanté destinés à l'ensemble du personnel et à leur famille seront offerts dès l'année scolaire 2025-2026, offrant un soutien professionnel accessible et favorisant davantage une communauté scolaire saine et bienveillante.

Améliorer le bien-être physique grâce à des classes actives

Le bien-être physique est activement favorisé dans nos écoles par des activités stimulantes en classe, ainsi que par des initiatives mettant l'accent sur l'importance du mouvement, du sport et de l'apprentissage actif, tant pour les jeunes que pour les apprenants adultes. Plusieurs de nos écoles disposent désormais de jardins, de serres et de classes en plein air, offrant des occasions concrètes de se connecter avec la nature et de promouvoir des habitudes de vie saines.



Pour soutenir davantage la santé et la nutrition, les écoles ont établi des partenariats avec des organismes communautaires. Des programmes tels que le Club des Petits Déjeuners et le *Yamaska Literacy Council* offrent à la fois un soutien financier et des possibilités de perfectionnement professionnel, aidant le personnel et les élèves à adopter et maintenir des pratiques de vie saine et durables.

Orientations et objectifs déterminés par le Ministère

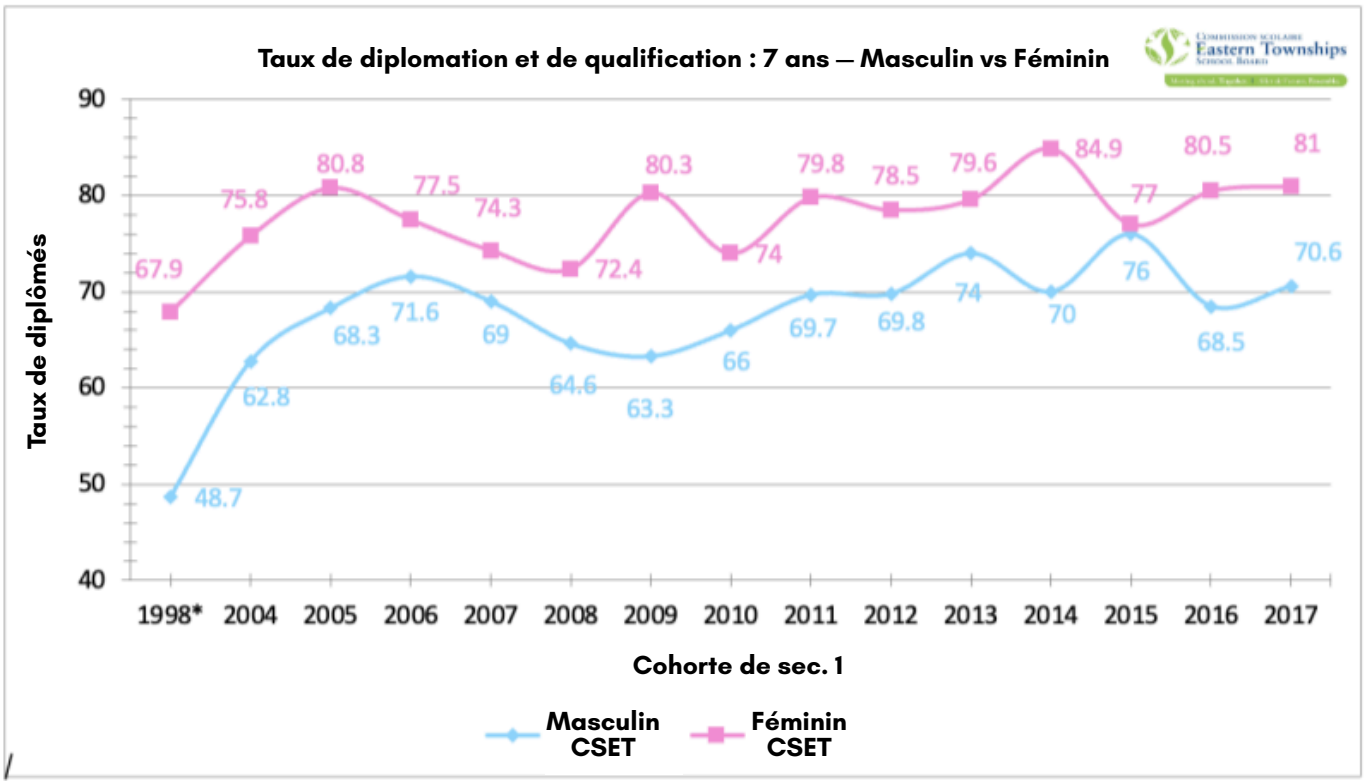
ORIENTATION 1 → SUCCÈS DES ÉTUDIANTS





OBJECTIF 1 Améliorer le taux de réussite des garçons





Les données continuent de montrer que les garçons obtiennent des taux de diplomation et de qualification inférieurs à ceux des filles, soulignant l'importance de mettre en place des stratégies ciblées pour réduire cet écart. Un axe central consiste à offrir aux garçons des expériences d'apprentissage significatives, pratiques et adaptées à leurs intérêts, reflétant des contextes réels. Des initiatives mettant l'accent sur la pensée critique appliquée à des situations authentiques, la résolution collaborative de problèmes et l'apprentissage expérientiel — telles que nos Défis des métiers — ont montré leur efficacité pour accroître l'engagement et la motivation. En renforçant la pertinence et le sens des apprentissages, ces approches soutiennent les garçons dans l'atteinte d'une réussite académique accrue et favorisent leur progression régulière vers la diplomation et la qualification.





ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS ET ÉLÈVES SANS BESOINS PARTICULIERS



La CSET rapporte de manière constante un pourcentage plus élevé d'élèves ayant des besoins particuliers par rapport à la moyenne provinciale. Cela peut être attribué à plusieurs facteurs, notamment :

- une plus grande proportion d'élèves entrant dans notre système avec des vulnérabilités identifiées;
- un accès limité et incohérent aux services de santé et sociaux en langue anglaise;
- notre pratique inclusive de ne pas limiter le nombre de Projets éducatifs individualisés (PEI).

À la CSET, nous croyons que si une équipe scolaire détermine qu'un élève bénéficierait d'un PEI, celui-ci devrait être mis en place. Pour soutenir davantage notre approche inclusive, nous avons introduit le Plan d'action *WATCH (We Are Tracking Changes)*. Ce modèle de soutien pré-PEI s'avère très efficace pour répondre aux besoins des élèves.

L'analyse statistique des taux de réussite met en évidence des résultats encourageants. Pour l'année de référence établie par le ministère (2014-2015), le taux de diplomation des élèves ayant des besoins particuliers à la CSET était presque identique à la moyenne provinciale : 48,7 % pour la CSET contre 48,3 % au niveau provincial. De même, l'écart entre les élèves ayant des besoins particuliers et ceux sans besoins particuliers était de 34,6 % pour la CSET et de 34,1 % au niveau provincial.

TAUX À LONG TERME D'UNE ANNÉE À L'AUTRE, PAR SEXE

Une comparaison entre les cohortes 2022-2023 et 2023-2024 montre une croissance positive des taux de réussite à long terme tant chez les garçons que chez les filles :

- **Garçons :** Le taux de réussite à long terme est passé de 52% en 2022-2023 à 58,8% en 2023-2024, représentant une amélioration significative. Chez les garçons, ce taux se situe légèrement en dessous de la moyenne provinciale de 59%, avec un écart de seulement 0,2%.
- **Filles :** Le taux de réussite à long terme est passé de 60% en 2022-2023 à 64,6% en 2023-2024, dépassant la moyenne provinciale de 63,2% de 1,4%.

Ces résultats indiquent que tant les garçons que les filles réalisent des progrès remarquables, les garçons se rapprochant presque de la moyenne provinciale et les filles la dépassant. En réponse à ces constats, nous continuerons notre action en alignement avec les piliers de notre Plan d'engagement vers la réussite, en :

- collaborant efficacement pour offrir des interventions pédagogiques ciblées et opportunes, en particulier pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- offrant des opportunités d'apprentissage authentiques pour favoriser un engagement accru des élèves;
- étant des adultes attentionnés qui inspirent et soutiennent les élèves pour les aider à réaliser leur plein potentiel;
- poursuivant le développement professionnel afin d'adopter les meilleures pratiques fondées sur la recherche pour répondre aux besoins académiques, émotionnels et sociaux de nos élèves ayant des besoins particuliers.

En restant fermes dans ces engagements, nous pouvons aider tous nos élèves, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, à réussir et à s'épanouir.

ÉLÈVES AVEC BESOINS PARTICULIERS ET ÉLÈVES SANS BESOINS PARTICULIERS

Taux de réussite des élèves HDAA	Groupes d'élèves selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	Cohorte 2016 suivie jusqu'en 2022-2023					
		Nombre de nouveaux inscrits au 30 septembre 2016	5 ans	6 ans	7 ans		
			Total	Total	Total	Masculin	Féminin
Réseau public	Élèves ordinaires	43 759	83,3	87,2	89,0	86,0	91,5
	Total EHDAA	17 283	48,6	58,2	63,0	60,8	67,0
	Total	61 042	73,6	79,2	81,8	77,3	86,6
Commission scolaire Eastern Townships	Élèves ordinaires	186	85,8	89,8	90,3	86,2	94,4
	Total EHDAA	162	44,3	53,2	55,1	52,0	60,0
	Total	348	66,0	72,5	73,9	68,5	80,5

Taux de réussite des élèves HDAA	Groupes d'élèves selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention actif à leur entrée au secondaire	Cohorte 2017 suivie jusqu'en 2023-2024					
		Nombre de nouveaux inscrits au 30 septembre 2017	5 ans	6 ans	7 ans		
			Total	Total	Total	Masculin	Féminin
Réseau public	Élèves ordinaires	42 255	78,6	84,6	87,3	83,9	90,2
	Total EHDAA	18 167	43,8	54,6	60,5	59,0	63,2
	Total	63 422	68,8	76,2	79,8	75,3	84,7
Commission scolaire Eastern Townships	Élèves ordinaires	199	83,4	87,6	88,6	84,3	92,3
	Total EHDAA	203	50,0	56,9	61,2	58,8	64,6
	Total	402	67,0	72,8	75,6	70,6	81,0



OBJECTIF 3 Améliorer les performances aux examens de LANGUE de la 6e année

Taux des élèves (6e année) entre 70 % et 100 % (entre 60 % et 70 %) aux examens de fin d'année du ministère

	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible (2026-2027)
Lit et écoute des textes oraux, écrits et médiatiques	**34.3 (37.9)**	**46.0 (28.4)**	**44.5 (34.2)**	**44.2 (33.7)**	**37.9 (31.9)**	**54.5**

Les résultats récents montrent un recul en Arts du langage anglais, les taux de réussite en lecture passant de 46,0 %, 44,5 % et 44,2 % les années précédentes à 37,9 % en 2023-2024. Cette diminution souligne la nécessité continue de renforcer la compréhension en lecture des élèves ainsi que leurs compétences en réponse à un texte.

Nos actions pour l'avenir restent alignées sur des pratiques efficaces fondées sur la recherche. Nous continuerons de prioriser l'évaluation formative, l'enseignement explicite des stratégies de compréhension et le soutien ciblé aux élèves en voie de compétence. En maintenant une approche cohérente à l'échelle du système et en soutenant la pratique enseignante, nous visons à stabiliser les résultats et améliorer les performances en lecture, afin d'atteindre notre objectif pour 2026-2027.

OBJECTIF 4 Améliorer les performances aux examens de MATHÉMATIQUES de la 6e année

Taux des élèves (6e année) entre 70 % et 100 % (entre 60 % et 70 %) aux examens de fin d'année du ministère en mathématiques

	2018-2019	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible (2026-2027)
Résout une situation-problème	**56.4 (16.1)**	**50.7 (17.2)**	**58.5 (12.8)**	**64.1 (14.8)**	**57.2 (16.1)**	**66.5**

Les résultats récents pour la compétence « Résoudre un problème situationnel » montrent un recul, passant de 64,1 % en 2023-2024 à 57,2 % en 2024-2025. Cette diminution souligne la nécessité constante de renforcer la compréhension conceptuelle des mathématiques chez les élèves et leur capacité à appliquer ces connaissances dans des situations de résolution de problèmes. Nos efforts continueront de se concentrer sur la prestation de formations professionnelles de haute qualité, basées sur la recherche, en mettant particulièrement l'accent sur les mathématiques conceptuelles et l'analyse des items afin de mieux identifier les besoins des élèves. En approfondissant la compréhension des besoins des élèves par les enseignants et en soutenant des réponses pédagogiques ciblées, nous visons à offrir des interventions opportunes pour améliorer les résultats des élèves.

OBJECTIF 5 Créer de nouveaux projets pédagogiques spéciaux

L'année 2024-2025 a été marquée par l'approbation d'un programme pédagogique particulier (PPP) à l'école primaire de Mansonville, qui a développé une approche d'apprentissage par projets afin d'offrir une voie d'apprentissage alternative, qui sera mise en œuvre en 2025-2026. Le PPP d'immersion française à l'école secondaire Massey-Vanier, les concentrations sportives, artistiques et scientifiques, ainsi que quinze (15) PPP à l'école secondaire régionale Alexander Galt ont de nouveau été offerts.

Ainsi, 19 % des élèves du secondaire de l'ETSB étaient inscrits à un PPP au cours de l'année scolaire 2024-2025. Malgré les défis liés à un territoire vaste et à des ressources limitées, nous continuons d'encourager nos élèves à explorer leurs intérêts grâce aux options et blocs de passion, ainsi qu'à diverses activités et clubs.

Année après année, la CSET organise des événements spéciaux pour reconnaître le dévouement et l'excellence des nombreuses personnes qui contribuent au succès de nos élèves.

Encore une fois, cette année, nos écoles et centres ont été ravis de célébrer des événements pour créer des moments significatifs marquant les étapes importantes et les réalisations spéciales de notre communauté.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

Tout au long de l'année, nos employés ont été reconnus et applaudis pour leur contribution. Des messages ont été envoyés, des actions sur les réseaux sociaux ont été menées et des événements spéciaux ont eu lieu, comme le Gala annuel des retraités en l'honneur de ceux qui ont terminé leur carrière au sein de la CSET.



RECONNAISSANCE LORS DES RENCONTRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Chaque mois, le Conseil des commissaires rend hommage aux élèves et aux membres du personnel qui ont participé, initié ou contribué à des événements importants ou réalisé des réalisations remarquables. Des lettres de remerciement et/ou de reconnaissance ont été envoyées à tous ceux qui ont été mis en avant et célébrés lors de ces réunions mensuelles. Les faits saillants mensuels du conseil ont également été diffusés dans tous les établissements de la CSET afin de partager ces réalisations avec le personnel et les élèves.

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Chaque année, les services d'éducation générale pour adultes célèbrent leurs diplômés aux côtés de leurs familles, enseignants, employés et membres de la communauté sur les Campus de Brome-Missisquoi et à *New Horizons*.

De plus, diverses célébrations de remise de diplômes ont lieu chaque mois tout au long de l'année dans les deux centres de formation professionnelle : le campus de Brome-Missisquoi et le Centre de formation professionnelle de Lennoxville.

Écoles secondaires : tout le monde était ravi de pouvoir célébrer les diplômés de manière festive et inclusive. Voici quelques faits saillants des trois (3) écoles secondaires de la CSET :



Massey-Vanier High School (MVHS)

L'école secondaire a tenu une magnifique cérémonie de remise des diplômes dans l'auditorium de l'école. Cet événement a permis de célébrer les longues heures d'études et le cheminement personnel accompli tant en classe qu'à l'extérieur, tout en rendant hommage à la communauté dont le soutien a rendu cette réussite possible. La directrice générale, Mme Kandy Mackey, a adressé aux diplômés des paroles chaleureuses et inspirantes. Chaque élève a été honoré par la lecture d'un texte personnalisé de la part des directeurs adjoints, tandis que la directrice Mme Vokey remettait les diplômes lors de la traditionnelle séance photo en toge et mortier. Enfin, le personnel a décoré l'auditorium, aménagé des espaces photo dans la cafétéria et servi un léger goûter à la suite de la cérémonie.

Richmond Regional High School (RRHS)

L'école secondaire régionale a tenu sa cérémonie traditionnelle de remise de diplômes dans son grand gymnase. Pour l'occasion, les finissants ont pu inviter autant de proches qu'ils le souhaitaient. Chacun d'eux a défilé sur le tapis rouge dans un gymnase magnifiquement décoré avant de monter sur scène pour recevoir son diplôme. En plus de cette reconnaissance, les élèves ont reçu des bourses bien méritées ainsi que divers prix académiques et sportifs.

Alexander Galt Regional High School (AGRHS)

L'école secondaire régionale a célébré les diplômés au Théâtre Centennial de l'Université Bishop's, à Lennoxville. La cérémonie de remise de diplômes s'est déroulée au théâtre, tandis que le bal et les festivités ont eu lieu au « *Gait* ». L'événement a été diffusé en direct sur Facebook, permettant aux familles et amis éloignés de se joindre à la célébration à distance. Les diplômés ont également pu profiter d'une séance de photos professionnelles et déguster un délicieux gâteau lors de cette soirée festive animée par la musique.

D'année en année, la CSET organise des événements spéciaux afin de reconnaître le dévouement et l'excellence des nombreuses personnes qui contribuent à la réussite de nos apprenants adultes.

RECONNAISSANCE PAR L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)



Cette année, le programme d'insertion socioprofessionnelle Commis d'épicerie a été reconnu par les Prix d'excellence en éducation de l'ACSAQ dans la catégorie Formation générale des adultes et formation professionnelle.

PARTICIPATION AUX OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES



Le Campus Brome-Missisquoi a envoyé une délégation aux Olympiades québécoises en comptabilité et en mécanique industrielle, où elle a remporté une médaille d'argent. Le Centre de formation professionnelle de Lennoxville a également accueilli les compétitions régionales en soudage et en santé.

LANCEMENT DU PROGRAMME DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Le Centre de formation professionnelle de Lennoxville (*LVTC*), en collaboration avec le Centre 24-Juin, a lancé son nouveau programme de plomberie et chauffage ainsi que les ateliers associés.

Reconnaissance des acquis et des compétances (RAC) Cette année, quatre-vingt-quatorze (94) apprenants adultes ont obtenu une certification officielle grâce aux services de RAC.

Tout le monde était enthousiaste à l'idée de célébrer les diplômés.
Voici quelques faits saillants provenant des centres à la CSET.



Formation générale des adultes

Les deux campus ont célébré leurs cérémonies de remise des diplômes, offrant ainsi l'occasion de souligner la réussite, la persévérance et le travail acharné des élèves. Un remerciement tout particulier est adressé aux donateurs, au personnel, aux parents, aux partenaires et aux élèves qui ont pris part à ces événements.



Campus Brome-Missisquoi (CBM)

Le CBM a tenu une cérémonie de remise des diplômes traditionnelle pour ses finissants en formation professionnelle, une première depuis plusieurs années. L'événement s'est déroulé au restaurant pédagogique L'Entre d'eux du CBM, en présence des familles, des amis, des membres du personnel et des représentants de l'ETSB.

Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC)

Alors que les remises de diplômes se succèdent au cours de l'année, voici le portrait d'un élève du programme *24U* ayant obtenu simultanément son diplôme d'études secondaires et son diplôme de formation professionnelle.



Commission scolaire
Eastern Townships
School Board

Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

CONTACTEZ-NOUS

819 868-3100

etsb.qc.ca

340, rue Saint-Jean-Bosco
Magog, QC J1X 1K9

Service des communications

Décembre 2025